

Le pont de l'Entre-Deux *Département de la Réunion*

La Commune de l'Entre Deux fait partie des communes de la Réunion situées à mi-hauteur et qui sont appelées à se développer. En effet, compte tenu de la densité de l'occupation du littoral, le Schéma d'Aménagement Régional de la Réunion met l'accent sur le développement des communes de moyenne altitude et, à cette fin, avait prévu leur désenclavement par une voie de liaison dont la mise en œuvre est un élément essentiel à leur croissance.



Implanté à 250 m d'altitude, le pont relie la RD 26 (route de l'Entre Deux) à la RD 27 (route du Bras de Pontho).

Il s'agit d'un ouvrage de type arc-surbaissé à structure mixte associant béton et métal. Un ouvrage exceptionnel, à travée unique, construit à 110 m au dessus du sol.

Outre la liaison routière et piétonne (chaussée bidirectionnelle de 6 m de large, trottoirs de 1,35 m et pistes cyclables de 1,10 m), il permet également le passage d'une canalisation de gros diamètre destinée à connecter les périmètres irrigués du Bras de la Plaine et du Bras de Cilaos.

La construction d'un ouvrage d'art d'une telle portée dans ce type de structure a

constitué une première mondiale et a été récompensée par deux prix internationaux (premier prix mondial décerné par la Fédération Internationale du Béton à Osaka en septembre 2002 et premier prix d'ouvrage d'art à Anvers en août 2003).

Quelques chiffres :

- Coût total de l'opération : 14 M€
- Participation UE : 6,7M€



Quelques indicateurs :

285m de portée

Désenclavement de la Commune de l'Entre Deux : 5 170 habitants, 6 683 ha



Ce projet est cofinancé par
l'Union Européenne

